CC du Provinois (Siren : 200037133)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Provins
Arrondissement	Provins
Département	Seine-et-Marne
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	02/04/2013
Date d'effet	02/04/2013

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	
Nom du président	M. Christian JACOB

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	7 cour des Bénédictins
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	77160 PROVINS
Téléphone	01 .6 0. 58 .6 0. 58
Fax	01 .6 0. 52 .6 3. 41
Courriel	accueil@cc-du-provinois.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	35 586

Densité moyenne	56,55

Périmètre

Nombre total de communes membres : 40

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
77	Augers-en-Brie (217700129)	309
77	Bannost-Villegagnon (217700202)	673
77	Beauchery-Saint-Martin (217700269)	422
77	Beton-Bazoches (217700327)	860
77	Bezalles (217700335)	248
77	Boisdon (217700368)	109
77	Cerneux (217700665)	314
77	Chalautre-la-Grande (217700723)	725
77	Chalautre-la-Petite (217700731)	615
77	Champcenest (217700806)	166
77	Chenoise (217701093)	1 322
77	Courchamp (217701341)	156
77	Courtacon (217701374)	234
77	Cucharmoy (217701499)	235
77	Frétoy (217701978)	157
77	Jouy-le-Châtel (217702398)	1 518
77	La Chapelle-Saint-Sulpice (217700905)	230
77	Léchelle (217702463)	571
77	Les Marêts (217702752)	156
77	Longueville (217702604)	1 817
77	Louan-Villegruis-Fontaine (217702620)	536
77	Maison-Rouge (217702729)	909
77	Melz-sur-Seine (217702893)	376
77	Montceaux-lès-Provins (217703016)	342
77	Mortery (217703198)	167
77	Poigny (217703685)	498
77	Provins (217703792)	12 609
77	Rouilly (217703917)	500
77	Rupéreux (217703966)	102
77	Saint-Brice (217704030)	692
77	Sainte-Colombe (217704048)	1 834
77	Saint-Hilliers (217704147)	474
77	Saint-Loup-de-Naud (217704188)	907
77	Saint-Martin-du-Boschet (217704246)	300
77	Sancy-lès-Provins (217704444)	342
77	Soisy-Bouy (217704568)	823
77	Sourdun (217704592)	1 735
77	Villiers-Saint-Georges (217705193)	1 226
77	Voulton (217705300)	306
77	Vulaines-lès-Provins (217705326)	71

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 37

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie
- Hydraulique *Réalisation d'études hydrauliques de bassins versants.Aménagement et entretien de l'ensemble des rivières du territoire communautaire.*
Environnement et cadre de vie
- Eau (Traitement, Adduction, Distribution) *Transport de l'eau du maillage du provinois*
- Assainissement non collectif *Contrôle des assainissements non collectifs et réhabilitation des installations en asainissement non collectif*
- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés *Elimination et valorisation des déchets des ménages et assimilés*
- Autres actions environnementales *Etude et valorisation des entrées de village sur l'ensemble du territoire communautaire*
Sanitaires et social
- Aide sociale facultative *Prise en charge des frais d'installation de la télé alarme*
- Activités sanitaires *- Mise en place et gestion d'un service de fourrière animale pour les animaux domestiques errants- Création, aménagement et gestion des maisons de santé pluridisciplinaires*
- Action sociale
Développement et aménagement économique
- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique *Création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activité industrielle, tertiaire, commerciale, artisanale ou touristique d'intérêt communautaire.Sont d'intérêt communautaire :- la zone à vocation économique et d'habitat à l'Est de Provins de part et d'autre de la RN19- les futures zones d'activité d'une superficie supérieure à 5 000 m²,- la zone d'activité de la Noel à Beton Bazoches.Dans les zones futures, l'acquisition se fera selon les modalités traditionnelles y compris par voie d'expropriation et réserves foncières. Sur ces zones, l'usage du droit de préemption est délégué par les communes à la Communauté de Communes.*
- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...) *Création, aménagement, réhabilitation, entretien et gestion de locaux d'activité industrielle, commerciale artisanale ou touristique d'intérêt communautaire.Sont d'intérêt communautaire :- la ferme de la Carreline à Courtacon,- l'hôtel d'entreprises sur le Parc des Deux Rivières à Provins,- le bâtiment de bureau rue François Rayer à Provins,- les futurs locaux d'activité,- les futurs locaux permettant le maintien d'un commerce de proximité.Elaboration et mise en oeuvre d'actions de développement économique concourant à promouvoir le maintien et le développement des entreprises et de l'emploi, sur le territoire de la communauté de Communes, et qui sont d'intérêt communautaire.Sont d'intérêt communautaire :- les études, les actions de promotion et de communication du territoire, de ses zones d'activités communautaires et de ses entreprises, la recherche et l'accompagnement d'investisseurs et de porteurs de projets en vue de la création, de la reprise et de l'implantation d'activités économiques.- les aides directes et indirectes au développement d'entreprises présentant un projet d'extension foncière, ou immobilière, ou de développement de nouvelles activités, ou de création effective d'emplois.Les aides directes et indirectes à la création d'entreprises (notamment, Plate Forme d'Initiatives Locales).Les aides aux actions d'insertion par l'économie (notamment Mission Locale)*

Développement et aménagement social et culturel
- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements culturels, socioculturels, socio-éducatifs *Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels d'intérêt communautaire.sont d'intérêt communautaire :- le futur cinéma à Provins- la future école de musique intercommunaleEtude, définition et mise en place d'une politique culturelle.Conduire une politique culturelle- qui favorise la synergie entre les associations gérant la Fête de la Moisson, le Festival de la Vapeur et le spectacle "les chemins d'Adrien"- qui promeut l'offre cinématographique,- qui agisse en faveur du théâtre en mettant en oeuvre les Scènes Rurales,- qui favorise la diffusion de la culture en milieu scolaire et hors temps scolaire en complémentarité avec les actions menées par les communes membres.Mettre en place les outils d'information culturelle intéressant l'ensemble du territoire et en complémentarité avec les actions des communes membres.Mise en place et gestion de la Carte du Provinois pour un accès à des tarifs publics au même tarif sur le territoire de la Communauté de Communes.*
- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements sportifs
- Activités péri-scolaires *création, aménagement et gestion de services de relais assistantes maternelles sédentaires et itinérants*
- Activités culturelles ou socioculturelles
Aménagement de l'espace
- Schéma de cohérence territoriale (SCOT) *Elaboration, révision et suivi du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) et études connexes*
- Schéma de secteur *Schéma de secteur*
- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC) *Création et réalisation de ZAC d'intérêt communautaire.Sont d'intérêt communautaire :- la zone à vocation économique et d'habitat à l'Est de Provins de part et d'autre de la RN19- les futures ZAC à vocation économique et les ZAC que la Communauté de Communes destine à recevoir des aménagements et des équipements publics relevant de ses compétences.Dans les zones futures, l'acquisition foncière se fera selon les modalités traditionnelles y compris par voie d'expropriation et réserves foncières. Sur ces zones, l'usage du droit de préemption est délégué par les communes à la Communauté de Communes.*
- Constitution de réserves foncières *Droit de préemption urbain, mutation foncière*
- Organisation des transports urbains *Gestion du système de Bus A LA DEmande mis en place sur le territoire de la communauté de communes - B.A.LA.DE (investissement et fonctionnement). Des conventions seront signées avec les collectivités et EPCI voisins.Transports urbains dans les limites de l'article 46 de la L.O.T.I*
- Transport scolaire *Organisation du transport scolaire*
- Organisation des transports non urbains *Etude, création et gestion des transports collectifs relevant soit du réseau intercommunal de transports Est Seine et Marnais (hors transports spéciaux scolaires), soit des lignes desservant les pôles urbains départementaux.*
- Plans de déplacement urbains *Déclinaison du Plan de Déplacements Urbains (PLD..°*
- Etudes et programmation *Etudier les conditions de diffusion de la pratique de la danse, de la musique et des arts plastiques.*
- Délivrance des autorisations d'occupation du sol (Permis de construire...) *Instruction des dossiers d'Application des Droits du Sol (ADS) Permis de construire, permis de démolir, déclarations de travaux, certificats d'urbanisme, renseignements d'urbanisme, certificat de numérotage, certificats d'alignement et de serviture, mutation foncière, droite de préemption urbain, autorisation de lotir, constitution de dossier d'aide au ravalement....*

Voirie
- Création, aménagement, entretien de la voirie *Création ou aménagement et entretien des voiries d'intérêt communautaire.Sont d'intérêt communautaire :- les voiries de circulation interne aux zones d'activités communautaires.*
Développement touristique
- Tourisme *Actions d'accueil, d'information et de promotion touristique d'intérêt communautaire en lien avec l'Office de Tourisme et les syndicats d'initiatives.Sont d'intérêt communautaire :- les actions visant à favoriser le développement des hébergements touristiques dès lors qu'ils sont agréés par la Fédération des gîtes et chambres d'hôtes ainsi que les meublés touristiques et l'accueil de plein air.- l'élaboration d'une charte de qualité de l'accueil touristique en lien avec l'Office de Tourisme, la Chambre de Commerce et d'Industrie et le comité Départemental du Tourisme.- les actions d'information relevant du jalonnement touristique (signalétique)- les actions de communication intéressant l'ensemble du territoire et notamment les trois évènements que sont la Fête de la Moisson, le Festival de la Vapeur et le spectacle "Les Chemins d'Adrien"*
Logement et habitat
- Programme local de l'habitat *Elaboration d'un Programme Local Habitat et mise en oeuvre des actions qui en découlent*
- Politique du logement non social *Construction et gestion d'un immeuble destiné à héberger la caserne de gendarmerie de Villiers-Saint-Georges*
- Politique du logement social *Mise en oeuvre d'actions d'intérêt communautaire en faveur du logement des personnes défavorisées.sont d'intérêt communautaire :- amélioration du parc privé à vocation locative sociale par le biais des OPAH (participation complémentaire à celle de l'Etat pour les travaux de réhabilitation)Coordination de la politique du logement des personnes âgées et/ou handicapées*
- Action et aide financière en faveur du logement social d'intérêt communautaire
- Action en faveur du logement des personnes défavorisées par des opérations d'intérêt communautaire *Mise en oeuvre d'actions d'intérêt communautaire en faveur du logement des personnes défavorisées.Sont d'intérêt communautaire : - Amélioration du parc privé à vocation locative sociale par le biais des OPAH (participation complémentaire à celle de l'Etat pour les travaux de réhabilitation).*
- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) *Etude et réalisation d'OPAH intercommunales*
Infrastructures
- Pistes cyclables *Création, aménagement et entretien de liaisons douces y compris leur signalisation.*
Autres
- Préfiguration et fonctionnement des Pays *Conduites d'études, élaboration et suivi des actions relatives au projet de territoire du Grand Pays Provinois*
- NTIC (Internet, câble...) *La conception, la construction, l'exploitation et la commercialisation d'infrastructures, de réseaux et de services locaux de communications électroniques et activités connexes.*
- Réalisation d'aire d'accueil ou de terrains de passage des gens du voyage *Etude, création, aménagement et gestion d'aires d'accueil pour les gens du voyage*
- Autres *Mise en place d'actions visant au désenclavement du territoire de la Communauté de Communes*

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population

77	Syndicat mixte d'Etudes et de Programmation du Grand Provinois (257704593)	SM fermé	59 574
77	Syndicat mixte fermé collecte et traitement des ordures ménagères de Coulommiers (257701656)	SM fermé	74 380
77	Syndicat mixte fermé est Seine et Marne pour le traitement des ordures ménagères (SMETOM GEEODE) (257705293)	SM fermé	88 135
77	Seine-et-Marne numérique (200036481)	SM ouvert	688 944
77	syndicat mixte des Bries champenoise et provinoise (200015899)	SM fermé	53 199

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2015 - millésimée 2012)